

Réalisation de vidéos et prestations de montage

Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

Lots 1 – 2 – 3 – 4 – 5

Marché à procédure adaptée (MAPA)
Marché de fourniture de services

N°2026/PNC/MAPA/01

Date et heure limites de remise des offres : le 27 MAI 2026 à 12 h 00

1. NATURE ET DESCRIPTION DES PRESTATIONS ATTENDUES

1.1. Lot n°1 : Réalisation de vidéos institutionnelles et prestations de montage

Les vidéos réalisées illustreront l'actualité, les actions phares et les missions de l'EP PNC. Elles présenteront, expliqueront et valoriseront le rôle de l'EP PNC et celui de ses partenaires et des nombreux acteurs du territoire.

Ces vidéos pourront être de 4 formats :

- Capsule de 30 secondes à 1 minute 30 :

recueil d'un témoignage et prises de vue illustrant le sujet abordé. Le tournage se fait sur un lieu, pendant une journée au plus. Le message est clair et simple. La vidéo peut comporter des sous-titrages et des bandeaux dynamiques (texte fourni par l'établissement).

- Vidéo de 3-4 minutes :

illustration d'une actualité ou d'une action incluant de 1 à 4 interviews (ITV). Le tournage se fait sur 4 lieux au plus et 4 journées au plus. Les messages sont simples, les ITV courtes. Les images sont prioritaires et parlent d'elles-mêmes ; elles complètent les propos. La vidéo peut comporter des sous-titrages et des bandeaux dynamiques (texte fourni par l'établissement).

- Vidéo de 10-12 minutes pour illustrer plusieurs facettes d'un sujet phare ou d'une mission du PNC :

Le tournage s'effectue sur plusieurs lieux et plusieurs jours répartis sur l'année (10 à 12 jours). La vidéo est composée d'images et d'ITV. Elle peut intégrer des images préexistantes (rushes, photos...), des sous-titrages et des bandeaux dynamiques (texte fourni par l'établissement) ainsi qu'une voix off. Reports possibles de tournages en fonction de la météo. Le prestataire devra être disponible et réactif.

- Rétrospective annuelle de 10-12 minutes :

Elle retrace les temps forts de l'année écoulée. Approximativement, entre 4 et 8 captations d'événements se dérouleront au cours de l'année. Les tournages s'effectuent sur une demi-journée ou une journée, principalement sur le territoire du PNC. Ils concerneront des événements organisés par l'établissement et potentiellement des événements imprévus. La vidéo peut comporter des sous-titrages et des bandeaux dynamiques (texte fourni par l'établissement) ainsi qu'une voix off. Le montage sera effectué à la fin de l'année pour une diffusion au mois de janvier de l'année suivante. Reports possibles de tournages en fonction de la météo. Le prestataire devra être disponible et réactif.

Les vidéos pourront intégrer de la musique libre de droit.

Par ailleurs, le candidat retenu pourra être amené à effectuer des prestations de montage à partir d'images existantes fournies éventuellement par l'EP PNC.

Pour les formats de 30s à 4 min, la livraison d'une première version de la vidéo s'effectuera dans un délai de 2 à 7 jours calendaires après la fin du tournage. La version finale devra être livrée 5 jours calendaires après la demande d'éventuelles modifications formulée par l'EP PNC.

Pour les formats de plus de 10min, la livraison d'une première version de la vidéo s'effectuera dans un délai de 20 jours après la fin du tournage. La version finale devra être livrée 10 jours calendaires après la demande d'éventuelles modifications formulée par l'EP PNC.

1.2. Lot n°2 : Réalisation de vidéos naturalistes et prestations de montage

Ces vidéos auront vocation à mettre en valeur la faune exceptionnelle du territoire.

Elles auront un format de 4 min à 5 min, elles seront esthétiques, contemplatives et parfois spectaculaires. La vidéo mettra en scène une famille d'espèces, leurs milieux naturels et plus largement le(s) massif(s) sur le(s)quel(s) elles peuvent être observées (sans pour autant identifier un site précis

lorsqu'il s'agit d'une espèce à fort enjeu de conservation). Les vidéos pourront intégrer du motion design, du sous-titrage, de la musique.

Plus précisément, l'établissement public souhaite passer commande pour une vidéo sur les insectes. Elle intégrera des rhopalocères (ex : Apollon, Hermite), des orthoptères (ex : Barbitiste à bouclier), des odonates (ex : Cordulie), des coléoptères (ex : Rosalie des Alpes, Carabe d'Ispagnac) et des abeilles sauvages. Le tournage se déroulera entre les mois de juin et septembre.

Le candidat retenu devra justifier dans sa réponse qu'il dispose d'excellentes connaissances naturalistes et de références similaires.

Dans un premier temps, des agents du Parc pourront accompagner le vidéaste pour le repérage des zones favorables à l'observation des espèces sélectionnées par l'établissement puis le tournage sera réalisé en autonomie.

Ces vidéos seront diffusées par l'établissement et pourront être mises à disposition, ainsi que les rushes, aux réalisateurs de reportages.

Par ailleurs, le candidat retenu pourra éventuellement être amené à effectuer des prestations de montage supplémentaires à partir d'images existantes fournies par l'EP PNC.

Les vidéos pourront intégrer de la musique libre de droit.

La livraison d'une première version de la vidéo s'effectuera dans un délai de un mois après la fin du tournage.

1.3. Lot n°3 : Réalisation de tutos

L'établissement public souhaite réaliser une série de tutoriels vidéo. Ils auront un format pouvant aller de 3 à 12 min. Ils intégreront une ou plusieurs interviews ainsi que du motion design. Le tournage pourra être effectué sur un ou plusieurs jours en fonction de la thématique traitée et sur un ou plusieurs lieux.

La livraison d'une première version de la vidéo s'effectuera dans un délai de 20 jours après la fin du tournage. Le.s tournage.s pourront être reporté.s en cas de météo défavorable. La version finale devra être livrée dans un délai de 10 jours après la demande d'éventuelles modifications formulées par l'établissement.

1.4. Lot n°4 : Réalisation de vidéos pour les réseaux sociaux

Les vidéos réalisées, sous forme de séries, seront conçues spécifiquement pour les réseaux sociaux. Elles seront produites en format vertical et auront une durée de 1 à 2 min. Chaque vidéo portera un message clair ou mettra en lumière une action claire. Elle sera simple et efficace. Elle comportera un témoignage et le tournage sera réalisé sur un seul lieu. Le montage devra être rythmé avec des enchaînements rapides. Les vidéos intégreront des sous-titres et du motion design.

Ces séries de vidéos illustreront les actions du Parc dans ses différentes missions de préservation des patrimoines naturels et culturels, d'accompagnement au développement durable et de sensibilisation des publics.

Le tournage s'effectuera sur une seule journée, avec possibilité de report en cas de météo défavorable.

La livraison de la première version de la vidéo s'effectuera dans un délai de 20 jours après la fin du tournage. La version finale devra être livrée dans un délai de 10 jours après la demande d'éventuelles modifications formulées par l'établissement.

1.5. Lot n°5 : Réalisation de vidéos valorisant le programme Life Biospher'Adapt pour les réseaux sociaux

Prestation attendue identique au Lot 4.

Ces séries de vidéos s'inscriront dans le cadre du programme européen Life Biospher'Adapt. Elles feront la promotion des expérimentations innovantes et inspirantes réalisées par les différents acteurs du territoire afin de s'adapter au changement climatique.



Life
Biospher'
Adapt



2. MODALITÉS PARTICULIÈRES D'EXÉCUTION

2.1. Généralités

L'accord-cadre s'exécute au moyen de bons de commande qui seront notifiés par l'EP PNC au fur et à mesure des besoins.

Chaque prestation ne pourra être exécutée qu'après l'envoi au titulaire d'un bon de commande par courrier ou par courriel avec accusé de réception.

Les bons de commandes peuvent être émis jusqu'au dernier jour de validité du marché.

Une prestation effectuée sans bon de commande émis dans ces conditions ne donnera pas lieu à paiement.

Le délai d'exécution de la prestation débutera à la date d'émission du bon de commande et sera défini par l'EP PNC en lien avec le prestataire en amont de toute intervention en fonction du site et de ses caractéristiques.

En aucun cas le prestataire ne pourra réclamer une majoration de rémunération si le délai d'exécution sur site est supérieur à celui fixé dans le bon de commande.

Les prises de vue pourront avoir lieu en semaine ou le week-end et ne pourront quelques fois pas être confirmées plus de 3 jours à l'avance en raison des conditions météorologiques.

Les vidéos pourront être réalisées sur l'ensemble du territoire du Parc national des Cévennes.

Les prises de vue aériennes peuvent avoir des **impacts négatifs** sur les espèces notamment en perturbant leur quiétude. Les prises de vue sans utilisation de drone devront être privilégiées.

Un habillage sonore pourra être envisagé selon les cas (musique, voix-off), de même que du motion design, du time lapse, du sous-titrage... Ces options devront être chiffrées au bordereau des prix.

Une charte graphique type sera fournie par l'EP PNC.

La vidéo sera titrée. Un générique de fin donnera diverses informations : réalisation ; maîtrise d'ouvrage, logos, adresses YouTube, Facebook, Twitter, site internet ; financeurs et partenaires...

2.2. Modalités d'échange et de suivi

Pour chaque vidéo, l'EP PNC organisera au minimum une réunion préparatoire, physique ou téléphonique, avec le prestataire.

L'objet de cette réunion sera d'établir précisément :

- le (les) objectif(s) de la vidéo,
- le (les) lieu(x) de tournage,
- la (les) personnes à interviewer,
- le scénario, les attentes de l'EP PNC en matière de messages et d'ambiance générale,
- les options envisagées (motion design, musique...).

De même, le planning opérationnel sera fixé pendant cette réunion :

- dates de tournage, envoi/mise à disposition sur une plateforme par le prestataire d'un premier projet de montage et habillage et délai,
- retours par l'établissement et délai, mise à disposition par le prestataire d'un second projet de montage et habillage et délai,
- validation par l'établissement et délai, livraison de la vidéo dans les divers formats prévus.

A l'issue de cette réunion :

- une note écrite reprenant tous ces éléments sera fournie au prestataire par l'EP PNC ;
- un devis sera adressé par le prestataire à l'EP PNC sur la base de l'annexe financière ;
- l'EP PNC passera commande au prestataire sur la base de l'annexe financière.

L'organisation du tournage sera prise en charge conjointement par l'EP PNC (contact avec les personnes à interviewer) et le prestataire (repérages, recrutement de figurants éventuels, aspects techniques et administratifs...).

2.3. Formats des vidéos

Les vidéos et banques de données du lot 2 devront être fournies en très haute résolution (4 K – 4096 x 2160) et en format basse définition compatible avec les plateformes de diffusion :

- sur les réseaux sociaux (YouTube, Facebook, Twitter...) (H 264 mp4) ;
- sur les sites internet (H 264 mp4) ;
- sur des écrans de télévision, d'ordinateurs, de tablettes et de smartphones (4 K) ;
- sur des écrans intégrés à du mobilier (dans les Maisons de Parc par exemple) (4 K) ;
- sur grand écran avec vidéoprojecteur (4 K).

Le prestataire fournira l'intégralité des *rushs* à L'EP PNC qui pourra les réutiliser dans d'autres vidéos et sera libre de monter de nouvelles séquences, de les intégrer à de nouvelles vidéos en indiquant toujours qui les a tournées.

L'EP PNC souhaite en obtenir une copie sous une forme numérique exploitable par ses services (format natif). Les *rushes* devront être numérotés, datés et géolocalisés. Chaque numéro renverra à une légende. Les légendes seront rassemblées sur un fichier numérique.

3. PILOTAGE DU MARCHÉ

Le suivi du marché sera assuré par :

- Natacha Maltaverne, chargée des relations publiques et presse

☎ : 06 99 76 40 49 💻 : natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr